

Portrait de territoire du triangle Marnais

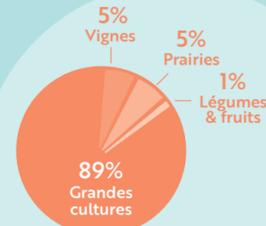
Le Parc naturel régional de la Montagne de Reims pilote le Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Triangle Marnais qui englobe le pays de Châlons-en-Champagne, le pays d'Épernay et le Grand Reims.

CHIFFRES CLÉS

- > 348 communes et 7 EPCI
- > 480 000 habitants
- > 55% surface de la Marne (4 537 km²)
- > 83% des habitants de la Marne
- > 71% d'espaces agricoles (contre 51% à l'échelle nationale)

Un territoire fortement marqué par l'agriculture

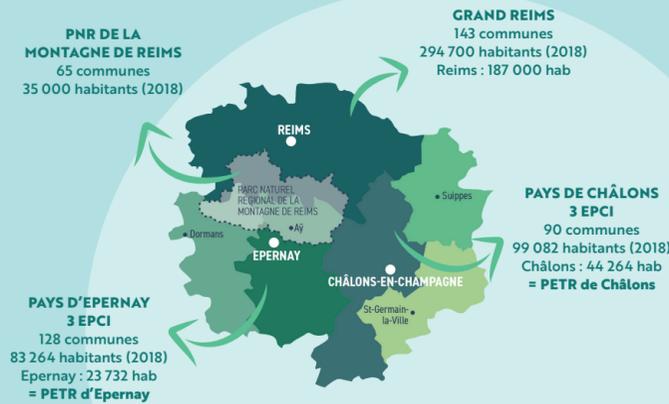
La région de la Champagne crayeuse était autrefois vouée au **pâturage ovin extensif**. A partir du XXe siècle avec le développement de la mécanisation, des engrais et des produits phytosanitaires, la région s'est convertie en l'une des plus vastes et riches régions de production agricole de France.



Répartition des surfaces agricoles sur le Triangle Marnais
Source : Chambre d'Agriculture 51

Les paysages caractéristiques du Triangle Marnais

L'Ouest du Triangle Marnais se caractérise par la présence de plusieurs massifs forestiers et des vignes de Champagne. Les sols y sont particulièrement limoneux et argileux. A l'Est du Triangle Marnais se trouve la **Champagne crayeuse avec des sols calcaires**. Ce sont des sols faciles à travailler (peu caillouteux). Ces espaces sont caractérisés par les **grands openfields** de la plaine champenoise où les grandes cultures dominent.



Les constats agricoles et alimentaires présents sur le territoire

Autour de l'installation, transmission et foncier

- > Un foncier productif à fort potentiel mais **difficile d'accès**
- > Un **arrêt de l'activité** de la majorité des agriculteurs dans 10 à 15 ans

Autour de la production agricole locale

- > Un assolement dominé par des **céréales et des cultures industrielles**
- > Des productions peu développées (fruits, légumes, lait, viande ...) et un **élevage en déclin**
- > Un **modèle agro-industriel** dominant, avec des filières très structurées (filieres longues à vocation exportatrice)
- > Une **agriculture biologique** en augmentation mais encore **peu développée** (2,3% de la SAU en 2020)

Autour de la commercialisation des produits locaux

- > Une dynamique naissante de la commercialisation en **circuit-court**

Autour de l'approvisionnement de la restauration collective en produits locaux et de qualité

- > Les objectifs de la loi **EGalim** loin d'être atteints
- > Les besoins en restauration collective **potentiellement couverts** par l'offre en local (en volume)
- > La restauration collective : un marché **non prioritaire** pour les producteurs

Autour de l'éducation à l'alimentation et de la lutte contre la précarité

- > Une augmentation de la **précarité alimentaire**
- > Un besoin **d'éducation à l'alimentation** pour accompagner le changement de pratiques alimentaires

1. MAINTENIR ET DIVERSIFIER le tissu agricole en préservant les ressources



- > Favoriser la création et le maintien des fermes : installation / transmission
- > Favoriser l'accès au foncier et le préserver
- > Favoriser la diversification et la restructuration des exploitations agricoles
- > Soutenir le développement des productions sous SIQO
- > Soutenir les pratiques agricoles préservant les ressources

Partenaires : Agriculteurs, producteurs, associations, établissements publics, organismes de développement et de recherche, groupements interprofessionnels, collectivités territoriales...

4. VALORISER les actions agricoles et alimentaires locales



- > Promouvoir les initiatives et innovations du territoire
- > Favoriser la mise en réseau entre les acteurs du système alimentaire
- > Rendre l'offre en produits locaux lisible

Partenaires : Acteurs de l'économie sociale et solidaire, associations, distributeurs, collectivités territoriales, services de l'Etat et financeurs...

Les axes stratégiques et ses objectifs



2. STRUCTURER les filières agricoles durables tournées vers le marché local



- > Développer et soutenir les outils de transformation locaux
- > Développer la commercialisation des productions locales
- > Accompagner la restauration collective à s'orienter vers des filières locales de qualité

Partenaires : Agriculteurs, producteurs, industries agroalimentaires, entreprises et coopératives de distribution et de commercialisation, établissements publics, groupements interprofessionnels, associations, collectivités territoriales, services de l'Etat et financeurs...

3. FACILITER l'accès à une alimentation durable de qualité pour tous



- > Sensibiliser et éduquer les pouvoirs publics à l'alimentation durable
- > Lutter contre la précarité alimentaire
- > Rapprocher l'urbain et le rural : agriculture urbaine, agritourisme et loisir
- > Lutter contre le gaspillage alimentaire

Partenaires : Agriculteurs, producteurs, distributeurs, associations, acteurs de l'économie sociale et solidaire, établissements publics, collectivités territoriales, services de l'Etat et financeurs...

Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Triangle Marnais

Vous avez dit PAT ?

Un Projet Alimentaire Territorial (PAT) est un projet collectif visant à rapprocher les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales, les acteurs de la société civile et les consommateurs autour des enjeux agricoles et alimentaires. Le PAT a pour objectif de **relocaliser l'agriculture et l'alimentation sur le territoire** et de développer une **agriculture et alimentation durable avec l'accès pour tous à une alimentation saine et de qualité**.

Alimentation durable et responsable : tous concernés, tous acteurs

2018 Séminaire « Alimentation durable et responsable : tous concernés, tous acteurs »

C'est à l'issue de ce séminaire qu'émergent les réflexions autour d'un futur PAT. Le rapprochement des producteurs aux consommateurs et l'atteinte des objectifs de la loi EGalim sont perçus comme un impératif auquel il faut répondre. Le Parc s'engage à piloter le PAT et très vite, une gouvernance se forme.

2019 Mobilisation des acteurs du système alimentaire local

La création des instances de gouvernance a permis de mobiliser les partenaires et d'entamer un dialogue sur l'alimentation. Cette mobilisation a conduit 16 partenaires clés à formaliser leur engagement sous la forme d'une convention cadre et à se retrouver autour d'une ambition partagée : faire de l'alimentation un vrai projet de territoire.

2020 Labellisation du PAT

Le PAT du Triangle Marnais est lauréat du Programme National de l'Alimentation (PNA) et est labellisé PAT de niveau 1.

2020-2021 Réalisation du diagnostic du territoire

Le diagnostic a duré près d'un an et demi. Il a été mené en concertation avec les collectivités, associations, producteurs, transformateurs, distributeurs et habitants du territoire. Il a mobilisé près de 1400 participants.

Ce diagnostic est organisé en 4 axes thématiques principaux :

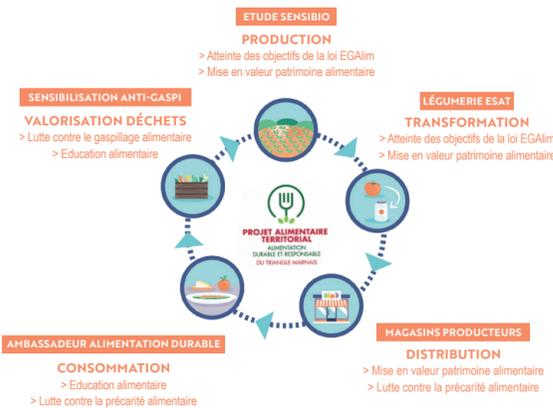
AXE 1 Dynamiques territoriales	AXE 2 Production et transformation	AXE 3 Distribution Restauration collective	AXE 4 Bassin de consommation Lien urbain	AXE 5 Gaspillage alimentaire
--	--	---	---	--

> 1400 contributions au diagnostic (acteurs de l'ensemble du système alimentaire)

2022-2023 Mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action

Ce diagnostic a permis de construire la stratégie et le plan d'action, toujours en concertation avec les partenaires. Cette stratégie est composée de 4 axes stratégiques principaux, déclinés en 15 objectifs opérationnels qui sont illustrés dans ce dépliant. Chaque acteur du système alimentaire territorial peut se positionner pour la mise en œuvre des axes définis et se joindre aux différentes instances de gouvernance.

Le Parc a saisi l'opportunité du Plan de Relance pour donner une visée opérationnelle à 5 projets, dont la création d'une légumerie et de deux magasins de producteurs. Voir schéma ci-dessous :



Et après ?

Aujourd'hui, une réelle dynamique autour de l'alimentation et de l'agriculture durable est lancée sur le territoire et de nombreux acteurs sont mobilisés. La gouvernance, qui constitue le point fort de ce projet, permet de maintenir la dynamique et de conduire la transition agricole et alimentaire sur le Triangle Marnais.



Montagne de Reims
PARC NATUREL RÉGIONAL

Projet Alimentaire Territorial Triangle Marnais 2022

Montagne de Reims
PARC NATUREL RÉGIONAL

Maison du Parc

Chemin de Nanteuil, 51480 Pourcy
Tél. 03 26 59 44 44

contact@parc-montagnedereims.fr | www.parc-montagnedereims.fr



Edition du Syndicat Mixte de gestion du Parc naturel régional de la Montagne de Reims - Chemin de Nanteuil, 51480 Pourcy
Directrice de publication : Caroline BENOIT | Responsable de publication : Olaf HOLM
Rédactrice : Nolwenn PERON | Correcteurs : Narsel YANASMA et membres du COTECH PAT
Crédits photos : CPNRM, © J. MEZIERES, © C. MANQUILLET
Conception - réalisation : © Tuk-tuk Mathilde Montagne - tuk-tuk.net
Impression :

